

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 25 (1917)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Une correspondance inédite d'Henri Druy  
**Autor:** Heubi, W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-20991>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

25<sup>me</sup> année.

N° 7

JUILLET 1917

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

## UNE CORRESPONDANCE INÉDITE D'HENRI DRUEY

Nous sommes renseignés de diverses manières sur la vie de notre compatriote et homme d'État; parmi les œuvres imprimées qui se rapportent à lui, il convient d'accorder une mention spéciale à la biographie consciencieuse mais partielle de son ami J.-L.-B. Leresche (1857), à l'étude de M. Brocher publiée dans le troisième volume de la *Galerie suisse*, de M. Eug. Secretan (1880), enfin à la dissertation de M. Felix Berchtold : *Bundesrat Druey*, I. Teil : 1798-1833, imprimée en 1912. Signalons encore, quoique ce rappel ne soit guère nécessaire pour les lecteurs de la *Revue historique vaudoise*, les intéressants extraits du *Journal intime* de Druey publiés ici même par les soins de M. Paul Maillefer en 1904 (numéros d'août, septembre et octobre). Quant aux sources manuscrites, la plus curieuse est sans doute la correspondance de Druey avec M<sup>me</sup> Piguet, femme du pasteur de Cotterd près Avenches. Grâce à un emploi constant de ces lettres, qui se trouvent à notre Bibliothèque cantonale, M. Berchtold est parvenu à renouveler la biographie de Druey pour toute la première période de sa vie, jusqu'à l'année 1833, où se termine son travail.

M. Berchtold croyait que la correspondance de Druey avec M<sup>me</sup> Piguet n'allait pas plus loin que l'année 1845, et il sup-

posait même<sup>1</sup> que les relations des deux amis avaient dû se ressentir de la crise religieuse par laquelle passa notre canton à cette époque. Il n'en est rien, en réalité — heureusement pour les historiens ! La correspondance de Druey va jusqu'à la fin de l'année 1854, pour ainsi dire jusqu'à la veille de sa mort ; nous avons eu entre nos mains quatre-vingt-deux lettres, la première du 8 avril 1825, la dernière du 24 décembre 1854 (plusieurs sont adressées à André Piguet, qui fut professeur à l'Académie de 1854 à 1866), et nous les avons déposées à la Bibliothèque cantonale, avec le consentement de leurs propriétaires par voie de succession, M<sup>me</sup> veuve Lichtenhahn et M. le professeur Wernle, de Bâle. Ces nouvelles lettres, qui se rapportent à l'époque la plus intéressante de la vie de Druey, contiennent une foule de renseignements non seulement sur sa carrière politique, mais encore sur l'évolution de son esprit et la nature de son caractère. Nous en tirerons tout d'abord ce qui est de nature à éclairer et à compléter sa biographie, après quoi nous chercherons, grâce à elles, à nous faire une idée du tempérament de Druey.

\* \* \*

Nous voyons, pour commencer, le jeune Druey à Paris. Il y fait son entrée dans le monde, y rencontre beaucoup d'hommes politiques notoires, entre autres Ph.-A. Stapfer et Guizot ; il y voit aussi le duc de Broglie, Benjamin Constant : « il y a du charme, dit-il, de l'abandon, de la candeur, mais quelquefois aussi de la malice dans sa conversation » ; Villemain, qu'il trouve prétentieux ; « M. de Humboldt, célèbre naturaliste » ; l'historien Mignet, à propos duquel il fait cette remarque piquante qu'il avait souvent l'air de vouloir parler et ne disait rien. Pendant son séjour à Paris, Druey subit

• 1 *Bundesrat Druey*, p. 8, n° 3.

visiblement l'influence du *Constitutionnel*, dont les tendances lui sont fort sympathiques.

A la fin de cette même année 1825, nous le trouvons en Angleterre; il y constate de l'aisance, du confort, de la propreté, mais se plaint du traditionalisme outrancier et du manque d'originalité des Anglais. Plus tard, il leur reprochera même avec une extrême amertume leur égoïsme et leur hypocrisie. Il s'est certainement montré injuste à l'égard de l'Angleterre, et il faut sans doute l'attribuer à la courte durée du séjour qu'il fit dans ce pays, ainsi qu'à l'impossibilité dans laquelle il dut se trouver d'acquérir une connaissance complète de la langue anglaise. D'autres préoccupations viennent d'ailleurs l'assaillir au-delà des mers : il songe à son avenir, il est travaillé par son ambition, a l'intention de poser sa candidature au Grand Conseil en 1827, ou peut-être en 1828 seulement, afin de ne pas éveiller trop de jalousies par son jeune âge.

Bientôt Druey, de retour en Suisse et devenu en effet grand conseiller, se marie et décide de se lancer définitivement dans la voie de la politique, afin, comme il dit, de ne pas enfouir les trésors que lui a révélés l'éternelle vérité : voilà sans doute une phrase qui nous montre en quelle singulière estime Druey tenait sa propre personne, mais il convient aussi de ne pas perdre de vue qu'il était un ardent mystique, imbu, en partie sous l'influence de son ami Pguet, de ce qu'il appelle constamment les « idées fénéloniennes ». Quoi qu'il en soit, Druey avance rapidement dans la carrière ; en 1830, le voici déjà au Conseil d'État ; après avoir passé par le Grand Conseil, le Tribunal d'appel, la Constituante : « Je vois, dit-il pittoresquement, la ville de dessus le clocher. » En 1833, il condamne sévèrement le Pacte fédéral revisé : « Il est, dit-il, au total, moindre que celui de 1815 : un peu de clinquant par-ci par-là, mais des vices tellement

essentiels qu'on peut le signaler comme un pas rétrograde, nonobstant deux ou trois améliorations amplement effacées par les dispositions les plus dangereuses. Aussi, aujourd'hui, au Conseil d'État, tout le monde, excepté M. De la H[arpe] qui était député à la D[iète], s'est-il prononcé contre. » Cette opposition au projet de Rossi, Monnard et consorts ne saurait nous étonner de la part d'un des futurs auteurs de la Constitution de 1848, dont les tendances devaient être si différentes. Druey n'avait d'ailleurs guère de sympathie pour Charles Monnard. L'année suivante, pourtant, nous le voyons faire preuve d'un grand sens politique, et d'une modération qu'il ne montrera malheureusement pas toujours, en déplorant que Monnard n'ait pas été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique : Monnard lui est antipathique, et il s'en faut de beaucoup qu'ils aient les mêmes idées, mais il ne peut s'empêcher de considérer son exclusion du Conseil comme une véritable faute politique.

En 1838, Druey se défend vivement contre l'accusation formulée contre lui d'avoir favorisé l'expédition des Polonais en Savoie ; il reconnaît que ses relations pouvaient faire croire à des manœuvres dans ce sens, mais affirme s'être confiné dans une stricte neutralité. Cinq ans plus tard, Druey est durement frappé dans sa vie privée : en août 1843, il perd sa femme ; il est vrai qu'en février 1844, ainsi qu'il ressort de sa correspondance, il songeait déjà à se remarier...

Une lettre du 15 novembre de la même année nous fournit des renseignements circonstanciés sur un voyage fait en Allemagne. Druey passe par Baden en Suisse, où il rend visite au poète Herwegh, qui l'avait déjà vu à Lausanne, et auquel il demande des lettres de recommandation, puis il se dirige sur Bâle, où il monte pour la première fois dans un chemin de fer, s'en vient à Heidelberg où il avait séjourné comme étudiant de 1821 à 1823, et où il retrouve son ancien

maître l'historien Schlosser ; il entend à Mannheim « le meilleur orchestre de l'Allemagne », poursuit son voyage jusqu'à Bonn et Cologne, se dirige ensuite vers Leipzig, dont il admire la prospérité, et vers Dresde, qu'il trouve la plus belle ville de l'Allemagne ; il y visite avec une attention particulière les musées de peinture. Quant à Berlin, il nous en donne cette définition aussi juste qu'amusante : une « capitale de la civilisation en serre chaude », et regrette l'absence de son plus grand comédien, le roi de Prusse, ce conservateur-libéral. Druey ne tarit pas de railleries sur son compte, et n'a nulle peine à constater son impopularité ; il rappelle la visite faite naguère à Neuchâtel par Frédéric-Guillaume IV, et les exclamations qui l'avaient accueilli : « Foilà un roi lipéral ! » Dans son voyage de retour, Druey touche barre à Munich, où il rend visite à Goerres, devenu réactionnaire ; les palais lui paraissent d'un mauvais goût extrême et il critique la conduite égoïste du roi qui ne songe qu'à bâtir. A son retour en Suisse, il se sent accablé, dégoûté de tout, en partie sous l'effet de la fatigue causée par son long voyage, à une époque où ils ne se faisaient évidemment pas avec le même confort qu'aujourd'hui. Cette lettre est sans doute une des plus intéressantes, car elle se rapporte à un pays qui passait à ce moment par une crise très grave, et Druey sait observer ; il fait preuve d'une grande perspicacité dans la plupart de ses jugements, surtout lorsqu'il s'agit de questions sociales ou politiques.

Mais nous voici à un tournant décisif de sa vie : à 1845. Le 12 août, il écrit à M<sup>me</sup> Piguet une lettre très curieuse sur l'acceptation de la Constitution, constatant non sans plaisir que «les aristocrates et le clergé sont atterrés» ; le 25 novembre, c'est une nouvelle épître à propos de la démission des cent soixante ministres ; il y expose son point de vue, jugeant nécessaire la déclaration en chaire, critiquant l'atti-

tude de Monnard et consorts, et priant Dieu de préserver le canton de Vaud d'un gouvernement clérical quelconque ; le 5 février 1846, Druey traite les mêmes ministres d'aristocrates, de « gourmands spirituels », qui veulent une Église à leur usage personnel, il fait allusion à Vinet en termes peu sympathiques et déclare que pour ces gens Dieu est « une vache à lait qu'ils se réservent de traire après leur mort », définition qui, pour vulgaire qu'elle soit, ne laisse pas d'être piquante et imprévue ; il insiste enfin sur le fait que l'Église n'a nullement été attaquée par le Conseil d'État. Nous avons à peine besoin de dire que cette partie de la correspondance de Druey est entachée d'un indéniable esprit de parti, mais qu'elle présente un extrême intérêt, sinon pour les faits eux-mêmes, qui sont suffisamment connus, du moins pour les renseignements qu'elle nous fournit sur le point de vue de Druey et de ses collègues au Conseil d'État.

Mais voici, en 1847, une lettre qui se rapporte à un ordre de choses bien différent, et qui nous rapproche de l'actualité : Druey commande, de la part de M<sup>me</sup> Piguet, pour 400 francs de grains à M. Bolle, commissaire des guerres et président de la « Nouvelle Société de prévoyance pour l'achat des céréales à l'étranger ». Il existait une autre société fondée dans le même but, mais elle avait à sa tête des hommes comme William Haldimand avec lesquels Druey n'était pas en très bons termes : aussi avait-il préféré s'adresser à la première. Notre pays passait alors par une grave crise économique, et le Conseil d'État fut obligé de prendre des mesures pour parer à la disette ; ceci se passait il y a juste soixantedix ans. Les temps sont-ils bien changés ?

Passons rapidement sur une lettre de la même année relative au Sonderbund qui nous montre Druey redoutant, le 12 octobre, une offensive des catholiques, et arrivons-en à 1848 : Druey se demande s'il doit accepter sa nomination au

Conseil fédéral; sera-t-il plus utile à son pays en restant à Lausanne ou en allant à Berne? Il pose cette question à M<sup>me</sup> Piguet, la prie de lui répondre au plus vite : on peut se rendre compte par ce simple fait de l'influence que sa correspondante exerçait sur lui, et de la part qu'elle prit à nombre de ses déterminations, dans l'ordre public comme dans l'ordre privé. Il faut croire que M<sup>me</sup> Piguet engagea Druey à accepter... puisqu'il accepta. Il le fit d'ailleurs sans enthousiasme, se plaignant de « la lourde ville de Berne », mais sous l'empire de cette idée qui le guidera jusqu'au bout de sa carrière : les hommes ont ici-bas une destination supérieure à eux-mêmes.

En 1849, Druey a l'occasion de s'intéresser derechef aux affaires de son canton : il prononce à l'auberge de Sallavaux un discours retentissant dirigé contre les ministres démissionnaires, et que ceux-ci interprètent dans un sens perséiteur : imputation contre laquelle Druey s'élève avec énergie. Deux ans après, il passe du Département politique, qu'il vient d'occuper en sa qualité de président de la Confédération, à celui des Finances, et ce changement lui est agréable ; moins de soucis, moins d'affaires journalières ; surtout, il est déchargé de la délicate question des réfugiés, source de nombreux incidents diplomatiques. Mais ce qui le préoccupe, et parfois le décourage, ce sont les attaques auxquelles il est en butte de la part de ses anciens camarades vaudois : Eytel est à leur tête, et mène dans la *Tribune suisse* une violente campagne contre lui, à laquelle prennent part le *Courrier suisse*, la *Gazette de Lausanne* et enfin la *Suisse*, un journal secrètement patronné par Ochsenbein, pourtant collègue de Druey au Conseil fédéral. D'autres préoccupations encore s'emparent de son esprit : ses finances sont en mauvais état. Sur ce point, il ne se contente pas de demander conseil à M<sup>me</sup> Piguet : il la prie de lui faire des avances de

fonds, et ses demandes se feront toujours plus pressantes jusqu'à la fin. Elles sont parfois formulées d'une manière plutôt curieuse : « Pourriez-vous (écrit-il le 25 juillet 1849) me prêter quelques centaines de francs (1, 2, 3, 4, 5), ce que vous aurez, pour quelque temps ? » D'où provenaient ces embarras d'argent ? Il serait difficile de le dire avec précision ; contentons-nous de relever que, dans une lettre du 19 septembre 1853, Druey les attribue en partie aux subsides qu'il a accordés au *Nouvelliste vaudois*.

En 1854, les Chambres fédérales agitent l'importante question de l'Université fédérale, dont le projet est défendu avec conviction par Druey, malheureusement sans que celui-ci soit soutenu par la Suisse romande. Druey en ressentira une vive amertume. A la fin de la même année, il parle à M<sup>me</sup> Piguet de la loi sur l'Hôtel des Monnaies, dont il est l'auteur. C'est sa dernière lettre. Le 17 décembre, en effet, il se plaignait du délabrement de sa santé, et l'on sait qu'il mourut d'une attaque le 29 mars de l'année suivante.

Nous n'avons pas prétendu, dans les lignes qui précédent, relever tout ce que cette correspondance inédite renferme d'intéressant sur la carrière politique de Druey : une pareille étude nous eût entraînés trop loin, et dépasserait les bornes d'un simple article. Les renseignements que ces lettres contiennent sur la politique fédérale et sur les affaires vaudoises durant plus de vingt-cinq ans sont innombrables et présentent d'autant plus d'intérêt qu'ils proviennent, non d'un simple spectateur, mais d'un homme à l'activité duquel il est impossible de ne pas rendre hommage, et dont le nom se trouve mêlé à tous les événements importants dont la Suisse fut le théâtre pendant cette période agitée entre toutes.

Voyons maintenant quel jour ces documents projettent sur la personne même de Druey, sur son caractère et particulièrement sur ses tendances religieuses.

Que Druey ait été ambitieux, c'est une chose certaine. Il en avait d'ailleurs le droit, étant donné ses talents. Il estimait même qu'il en avait le devoir. Druey a toujours pensé, en effet, qu'il *devait* se donner à l'État, qu'il devait répandre ses lumières sur la foule ou, pour rendre plus exactement sa pensée, qu'il devait communiquer à cette foule l'inspiration que la Divinité avait mise dans son âme. Il convient donc de voir en Druey un véritable mystique, qui a poussé cet état d'esprit — ou cet état d'âme — jusqu'à ses extrêmes limites. Il n'a guère de sympathies pour la religion catholique, mais il n'en a pas beaucoup plus pour le protestantisme, auquel il reproche précisément son manque de mysticisme. Il croit cependant à la survivance de la religion du Christ, une fois qu'on laura dépouillée de tout ce qui l'encombre et la dénature. Parmi les principaux docteurs du christianisme, il en est un auquel il a voué un véritable culte : c'est Fénelon. En 1838, il propose comme lecture à André Piguet les *Lettres spirituelles* et le *Télémaque* de l'archevêque de Cambrai. A plusieurs reprises, comme nous l'avons déjà vu, il parle des « idées féneloniennes » ; à plusieurs reprises aussi il songe à s'absorber dans la divinité : ce langage n'est pas très éloigné, nous semble-t-il, de celui que tient Fénelon dans ses œuvres spirituelles et dans ses lettres à M<sup>me</sup> Guyon. Il y a certainement du quiétisme dans les tendances religieuses de Druey. Mais notre homme d'État ne se contente pas de s'identifier en quelque sorte avec la Divinité : il veut encore opérer cette absorption, ou cette identification, avec la nature, incarnation de la Divinité. Ecouteons-le : « Je suis encore sous le poids d'une certaine lassitude, dit-il le 3 septembre 1851, impatient que le retour du beau temps me permette de faire

quelques bonnes promenades, de saluer de nouveau l'Éternité dans les incessantes métamorphoses de la nature et d'identifier mon âme au Grand Esprit en aspirant l'air pur et frais de la campagne dans la société des oiseaux, au fond de la forêt ou au milieu de la prairie. » Il est vrai que cette phrase poétique en précède une qui nous ramène à des considérations d'un tout autre ordre : « En attendant, dit Druey, j'ai repris les eaux minérales... »

Druey fut même entraîné assez loin dans cette voie, si nous en jugeons par une lettre envoyée le 5 février 1852 à André Piguet pour le féliciter de la naissance d'un fils : « Je monterai, écrit-il, vendredi 13 janvier à 3 heures après-midi, sur le Grand Rempart, près du Temple d'Uranie, je dirigerai ma face et tendrai les bras du côté de Bisvium, je bénirai Henri-André Piguet en soufflant sur lui l'intelligence, l'amour et la force, par des paroles magiques qui tremperont son esprit, son âme et son corps dans la substance universelle sanctifiée d'essence divine. Ainsi les influences funestes du nombre treize seront paralysées par l'action protectrice de Vénus, dont on a choisi le jour pour dérober le feu sacré. Mais j'oubliais que tu es pasteur et que tu pourrais te scandaliser d'une religion qui institue de pareils sacrements. Que veux-tu, c'est celle du *Père Henri*; si elle n'est synthétique, elle est au moins composite. C'est là une tendance, peu orthodoxe il est vrai, à la pacification et l'accord des religions en retenant dans chacune ce qui est satisfaisant et en les ramenant à un principe commun; car, pour remplir son but, une religion doit satisfaire à *tous* les besoins de l'humanité. Tel est au fond le caractère du christianisme, mais tel qu'on l'a fait, soit dans le catholicisme, soit dans le protestantisme, il ne remplit pas sa destination. »

Voilà des tendances bien curieuses, et qu'on ose à peine qualifier de religieuses, car elles semblent ressortir à la

magie plutôt qu'à la croyance en Dieu. Pourtant, il semble bien qu'elles marquent le dernier stade de l'évolution religieuse de Druey, puisque l'exposé s'en trouve dans une lettre écrite seulement trois ans avant sa mort.

Quant au caractère même de Druey, il apparaît dans ces lettres orgueilleux, passionné et violent ; on s'en aperçoit surtout pendant la crise de 1845. Cependant, cet homme irritable et susceptible s'est montré très souvent d'une étonnante modération, par exemple envers Monnard. En outre, Druey est sensible, nous dirons même sentimental<sup>1</sup> : les passages tendres et doucereux sont fréquents dans sa correspondance (ce ne sont pas les meilleurs). Prompt au découragement, il a aussi l'enthousiasme facile ; il est foncièrement Vaudois et reste toujours attaché au sol qui l'a vu naître. « Oh ! je regrette le lac... Il n'y a rien de tel que le Léman », écrit-il avec mélancolie le 31 décembre 1848 ; on a l'impression très nette qu'il se sent dépayssé à Berne, et que chaque voyage qu'il fait en terre vaudoise lui est un plaisir et un soulagement.

Enfin, cette correspondance dénote chez Druey un esprit d'une souplesse remarquable ; homme politique, les affaires fédérales le sollicitent autant que celles de son canton, et l'on peut dire qu'il s'en occupe non seulement avec le même zèle, mais avec une égale compétence. Homme politique, les questions religieuses le passionnent ; le goût lui en a été inculqué par son ami et protecteur le ministre Piguet, et il le conservera jusqu'à sa mort. Homme politique, tout ce qui concerne son caractère l'intéresse : il procède à de perpétuels examens de conscience — c'était un peu la mode à cette époque — et

<sup>1</sup> Il avait ses idées à cet égard : « L'être dépourvu de cette qualité : le sentiment (écrit-il le 2 septembre 1851), ou qui ne l'a reçue ou cultivée que dans une trop faible mesure, est un spectre ambulant, la Mort. » Il est visible que Druey s'est ressenti de l'influence du romantisme.

certaines de ses analyses psychologiques sont pleines de finesse et de sens des nuances. Homme politique, rien de ce qui touche à la littérature ne lui est étranger : il semble vouloir mettre un point d'honneur à se tenir au courant ; il a sans doute quelque sens du style, car beaucoup de ses lettres, tout en ayant été écrites très rapidement, se lisent avec plaisir ; elles n'ont rien de rocailléux, rien de pénible, et l'on y trouve souvent de la vivacité et du mouvement, quoiqu'elles péchent quelquefois par un manque de concision fâcheux.

En résumé, cette correspondance inédite a une valeur inestimable. Elle nous révèle un Druey peu connu, infiniment plus complexe qu'on ne croirait, et surtout elle nous paraît de nature à compléter fort heureusement l'histoire de notre canton et celle de la Suisse tout entière, durant une période de crise qui devait amener une transformation de fond en comble de nos institutions politiques. C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'attirer sur elle l'attention du public et des historiens.

W. HEUBI.

---

## QUESTIONS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

---

Un Catalogue partiel des monnaies romaines  
trouvées à Vidy et au Bois de Vaux.

---

La campagne du Bois de Vaux, dont le sol nous a livré dans le passé tant de choses qui nous rappellent le pays au